

est concédée à diverses églises. Elle est attachée à une *visite* faite à ces églises; la *confession*, la *communion*, ne sont que des conditions exigées pour le gain de cette indulgence.

Cette indulgence a été accordée à toute église ou chapelle qui est le siège d'une Confrérie du Saint-Rosaire canoniquement érigée (par l'entremise des PP. Dominicains, non par indult accordé à l'évêque). Elle est attachée à l'église de la confrérie, si elle en possède une, ou du moins à l'autel affecté à la confrérie dans une église où la confrérie est érigée.

Elle n'est pas accordée à une église où serait établi le Rosaire-Vivant ou le Rosaire-Perpétuel seul.

Quoique les PP. Dominicains exigent le groupe du Rosaire (sainte Vierge tenant sur son bras l'enfant Jésus et présentant un rosaire à saint Dominique agenouillé) à tout autel affecté à la confrérie, l'omission de cette condition n'empêche le gain d'aucune indulgence, ni par suite, de celle-ci.

On a pris l'habitude, en certains lieux (peut-être pas en Amérique), de transporter pour l'octave, ou du moins la fête du Saint-Rosaire, ce groupe de son autel sur le maître autel ou ailleurs. Une décision du 25 janvier 1866 autorise cette pratique sans préjudice des indulgences.

30 QUEL JOUR SE GAGNE-T-ELLE ?

Cette précieuse faveur est attachée au 1er dimanche d'octobre, parce que c'est le jour de la fête de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Mais elle reste à ce dimanche lors même que cet office est remis accidentellement à un autre jour, parce que, par exemple, en ce dimanche, tombe la fête du titulaire de l'église (comme saint Remi, le 1er octobre, cette année, saints Anges Gardiens, en 1910, saint Bruno en 1912, etc.). Dans ce cas,

quoique l'
soient remi
dimanche
Jusqu'ici
mières vèp
manche soi
clergé, 1911
partielle, se
fixé, jusqu'à
l'indulgence.
ficie de cette

40 QU

Cette indul
confrérie et p
toutes les égli
aux confréries
qu'ils apparti
vent gagner ce
Les membres
dans les conser
linats, prisons,
dont ils ne peu
gagner toutes le
en visitant la cl
celle de la confré
dans cette chapel
rosaire, ou que le
Il n'y a pas d'
Saint-Rosaire. A
sortir, comme ce
prêtre pensionnai